



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000108

Séance du vendredi 17 novembre 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à La CCID, 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET
Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** M. Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** M. Christian GAGNEPAIN, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.1) **Besançon :** Mme Catherine BALLOT, M. Denis BAUD, M. Patrick BOURQUE, Mme Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 10.1), Mme Martine BULTOT (jusqu'au rapport 2.5), Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER (jusqu'au rapport 2.6), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Marie-Marguerite DUFAY, M. Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.2.1), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Paulette GUINCHARD (à partir du rapport 10.2), Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel JOSSE, Mme Lucile LAMY, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (jusqu'au rapport 10.1), Mme Jacqueline PANIER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, M. Michel ROIGNOT (jusqu'au rapport 2.2), M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY (jusqu'au rapport 10.1), Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Danièle TETU (jusqu'au rapport 2.3), Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 10.2) **Beure :** M. Pierre JACQUET **Boussières :** M. Michel POULET **Busy :** M. Philippe SIMONIN **Champagney :** M. Claude VOIDEY (jusqu'au rapport 2.2) **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) **Dannemarie sur Crête :** M. Gérard GALLIOT (jusqu'au rapport 10.1) **Deluz :** M. Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Francois :** Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI **Gennes :** M. Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** M. Jean JOURDAIN, M. Richard SALA (représenté par M. François LOPEZ) **La Chevillotte :** M. Jean PIQUARD **Mamirolle :** M. Jacques-Henry BAUER **Marchaux :** M. Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** M. Marcel COTTINY, M. Pascal DUCHEZEAU **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET **Nancray :** M. Daniel ROLET **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Mme Annick CHARPY **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, M. Albert DEPIERRE **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** M. Roland BARDEY, M. Michel SCHNAEBELE **Routelle :** M. Claude SIMONIN **Saône :** M. Bernard GUYON (jusqu'au rapport 3.1), Mme Christelle PETITJEAN **Serre les Sapins :** Mme Nicole BARBEAU, M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Jacques SIFFERLIN **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire Arcier :** M. Patrick RACINE **Vaire le Petit :** M. Jean-François THIEBAUD **Vaux les Prés :** M. Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne WY SOCKI).

Étaient absents : **Auxon-Dessous :** M. Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** M. Michel BITTARD **Besançon :** M. Eric ALAUZET, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claire CASENOVE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Nicole DAHAN, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Françoise FELLMANN, M. Vincent FUSTER, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Jocelyne GIROL, M. Loïc LABORIE, M. Bernard LAMBERT, M. Sébastien MAIRE, M. Jacques MARIOT, M. Bruno MEDJALDI, Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Frédérique MOZER, Mme Catherine PUGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Mme Martine ROPERS, Mme Nicole WEINMAN **Beure :** M. Philippe CHANEY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Chaleze :** Mme Josseline SEITZ **Chalezeule :** M. Raymond REYLE **Champoux :** M. Norbert DUPREY **Champvans les Moulins :** M. Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** M. Gilbert CANILLO, M. Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET, M. Jean-Yves RENOUD **Dannemarie sur Crête :** M. Jean-Pierre PROST **La Vèze :** M. Philippe CHANAU **Larnod :** Mme Martine BERGIER **Le Gratteris :** Mme Nicole JANNIN **Mamirolle :** M. Dominique MAILLOT **Montfaucon :** M. Jean-Marie VERNET **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN **Novillars :** Mme Raymonde BOURLON, M. Bernard BOURDAIS **Pelousey :** M. Jacques TERVEL **Pirey :** M. Claude BARTHOD-MALAT **Pugy :** Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE **Thise :** M. Claude BULLY **Vorges les Pins :** M. Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Mme Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : M. BITTARD, E. ALAUZET, P. BONTEMPS, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, P. GUINCHARD (jusqu'au rapport 10.1), D. TETU (à partir du rapport 2.4), L. LABORIE, B. LAMBERT, A. MENETRIER, F. MONNEUR, J.-C. ROY (à partir du rapport 10.2), C. TISSIER (jusqu'au rapport 10.1), P. CHANEY, B. ASTRIC, J. SEITZ, D. MAILLOT, J.-P. MARTIN, C. BULLY.

Mandataires : S. RUTKOWSKI, P. BOURQUE, B. FALCINELLA, J. PANIER, B. CYPRIANI, J.-L. FOUSSERET (jusqu'au rapport 10.1), S. JEANNIN (à partir du rapport 2.4), F. BRANGET, J. ROSSELOT, C. LIME, D. BAUD, J.-C. CHEVAILLER (à partir du rapport 10.2), F. PRESSE (jusqu'au rapport 10.1), P. JACQUET, M. POULET, G. BAULIEU, J.-H. BAUER, D. ROLET, M. SCHNAEBELE.

Objet : Charte de l'Environnement- Programme d'actions définitif

Charte de l'Environnement- Programme d'actions définitif

Rapporteur : Françoise PRESSE, Vice-Présidente

Inscription budgétaire	
BP 2006 Imputation : 011.830	Montant BP 2006 à ce jour : 29 227,74 € Montant de l'opération : 5 000,00 € Solde après cette opération : 24 227,74 €

Résumé :

Lors du 3^{ème} forum de développement durable, le 28 juin 2005, un document de pré-programme d'actions avait été présenté. Après avoir été actualisé, et enrichi, ce programme d'actions définitif, conjoint « Ville-Agglomération », sera publié sous deux formes :

- un programme d'actions complet d'une trentaine de pages présentant la totalité des actions envisagées (cf. ci-dessous)
- une plaquette synthétique présentant les actions principales et des « éco-gestes » (en cours de rédaction).

Le programme d'actions est présenté ci-après. Seules les actions grisées concernent la CAGB

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le programme d'actions de la Charte de l'environnement du Grand Besançon, élaboré conjointement avec l'Agenda 21 de Besançon,
- autorise Monsieur le Président à signer le « Bon à tirer » relatif à ces documents, au titre du Grand Besançon.

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le 30 NOV. 2006

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 97

Contre : 0

Abstention : 0

Objectif I : Réduire les émissions de gaz à effet de serre

DANS LE DEPLACEMENT DES PERSONNES

Utiliser des véhicules moins polluants

- | | | | |
|---|--|------|-----------------------------------|
| 1 | Renouveler la flotte des véhicules légers de la Ville de Besançon et de la CAGB par des véhicules moins polluants (GPL, GNV et électriques). | 2008 | 75 % de véhicules moins polluants |
|---|--|------|-----------------------------------|

Mettre en place des plans de déplacement

- | | | | |
|---|---|------|--|
| 2 | Développer le Plan de déplacement des établissements scolaires de Besançon avec l'opération « Marchons vers l'Ecole ». | 2008 | Réalisation de 14 Plans de déplacement scolaire |
| 3 | Réaliser une étude globale sur le secteur pôle santé des Hauts du Chazal pour limiter l'emprise des parkings et favoriser les modes doux (CHU, UFR Médecine...) | 2007 | Mise en œuvre des solutions |
| 4 | Poursuivre la mise en œuvre du Plan de déplacement de la Ville de Besançon :
- créer un abri vélo pour le personnel du centre administratif municipal
- acheter des vélos et scooters électriques
- inciter au co-voiturage. | 2008 | 50 % du personnel concerné |
| 5 | Mettre en place un Plan de déplacements à la Communauté d'agglomération du Grand Besançon. | 2008 | Offre d'un panel de solutions favorisant les modes de déplacements doux et les transports en commun |
| 6 | Inciter les entreprises et les administrations de Besançon à développer leur Plan de déplacement. | 2008 | Accompagnement des Plans de déplacement d'entreprise (PDE) |
| 7 | Participer à un groupe multipartenarial d'accompagnement et de suivi des Plans de Déplacements des Entreprises (PDE) sur le territoire. | 2008 | Édition d'un document, accompagnement des acteurs engagés dans des Plans de déplacement d'entreprise (PDE) |

Utiliser les transports en commun

- | | | | |
|---|---|--------------|---|
| 8 | Développer un réseau de Transport Collectif en Site Propre (TCSP) dans l'agglomération.. | D'ici à 2008 | Études d'insertion et des matériels roulant
Étude d'impact |
| | | 2012 | Réalisation du TCSP entre les Hauts du Chazal et la gare Viotte |
| 9 | Adapter la ligne ferroviaire Viotte-Devecey en vue de desservir la gare TGV d'Auxon, de Miserey-Salines, d'Ecole-Valentin et d'offrir une alternative forte à l'automobile dans le nord de l'agglomération. | D'ici à 2008 | Études pré-opérationnelles de desserte ferroviaire |
| | | 2011 | Aménagements de la ligne et de haltes ferroviaires |

Se déplacer en vélo

- | | | | |
|----|--|------|---|
| 10 | Créer des vélo-stations dans le cadre du marché mobilier urbain à Besançon pour promouvoir les déplacements non polluants. | 2008 | 500 locations/jour suite à la mise en place des vélos-station |
| 11 | Favoriser la pratique du vélo à Besançon :
- créer 5 km de voie ou piste cyclable par an
- améliorer 10 points noirs ponctuels par an
- mettre en place un plan de jalonnement. | 2008 | Réalisation des aménagements |
| 12 | Créer des infrastructures cyclables dans l'agglomération : prolongement et nouvelles pistes cyclables, sécurisation... conformément au Schéma cyclable. | 2008 | Réalisation de 60 km d'aménagements cyclables |
| | | 2015 | Réalisation de l'armature cyclable de l'agglomération |
| 13 | Sensibiliser les habitants de Besançon aux modes de déplacement doux. | 2008 | Campagne de sensibilisation |
| 14 | Acquérir de vélos de services (en partie électriques). | | |

15	Aider les particuliers s'équipant de vélos à assistance électrique à Besançon.	2007	50 vélos par an
16	Supprimer les circulations motorisées dans les endroits sensibles à Besançon : fermeture du Chemin du cul des prés aux véhicules à moteur.	2006	Mise en œuvre du règlement
17	Augmenter chaque année les zones 30 à Besançon.	2008	Aménagement de 5 zones 30

DANS LE BATI RESIDENTIEL ET TERTIAIRE, L'URBANISME ET LA VOIRIE

Le résidentiel

18	Créer à Planoise une chaufferie bois de 13 000 tonnes/an.	2006	37 000 MWh de production de chaleur Économie de 10 000 tonnes de CO ₂ 18 % des besoins du réseau de chaleur de Planoise
19	Pérenniser l'approvisionnement de la chaufferie de Planoise par du bois local (25 à 50 % des besoins en provenance du territoire de la CAGB) afin de limiter les transports (6 000 tonnes, ce qui représente 200 poids lourds).	2006	100 % de bois local
20	Réaliser une plateforme de stockage de bois-énergie, support d'un réseau d'équipements permettant de structurer la filière bois énergie locale.	2007	Construction de la plateforme de stockage de bois d'agglomération, réalisation d'une étude d'approvisionnement et de gestion de la plateforme et des chaufferies locales
21	Pérenniser et développer le réseau de chaleur de Planoise : - négocier et améliorer les conditions du contrat d'affermage - développer le réseau de chaleur sur l'ensemble du quartier des Hauts du Chazal - assurer la revente de l'énergie issue de la cogénération au-delà de 2006 - renégocier le prix d'achat de la chaleur de l'Unité d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM).	2008	30 % d'extension du réseau
22	Intégrer des cibles Haute Qualité Environnementale (HQE) dans le cadre des opérations de constructions nouvelles et de réhabilitation du parc de logements de l'OPMHLM.	2009	Reconstruction et rénovation de 262 logements
23	Conduire une opération exemplaire de construction d'habitat collectif à énergie positive à Besançon (qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme).	2008	Démarrage de la réalisation d'habitat à énergie positive
24	Développer la filière solaire par aide aux organismes logeurs sociaux et aux particuliers de Besançon pour l'installation de solaire thermique.	2008	600 m ² de capteurs installés
25	Construire à Besançon un lotissement pilote en « habitat évolutif et durable » ; évolutif face aux risques de la vie (handicap).	2008	Lancement de l'opération
26	Promouvoir, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), la Haute Qualité Environnementale, notamment par le soutien aux bailleurs sociaux engagés dans la démarche Qualitel.	2008	Production de 450 logements dans le cadre d'opérations dont 6 démarches Qualitel de type A

27 Élaborer et diffuser un guide d'information technique sur les principes HQE, la construction éco-citoyenne et l'aménagement extérieur des logements pour tous les usagers déposant un permis de construire à Besançon. 2007 Réalisation du guide

28 Contribuer au fonctionnement et aux actions de l'Espace Info Energie pour informer et conseiller les particuliers. Conseil orienté vers la maîtrise des coûts des charges eau et énergie, en particulier dans les logements sociaux. 2008 1 000 contacts

Le tertiaire

29 Installer 340 m² de capteurs photovoltaïques au Centre technique municipal de Besançon. 2005 40 000 MWh/an
Recettes de 6 000 euros/an

30 Installer un système d'eau chaude sanitaire solaire au gymnase de Malcombe. 2007 Couverture de 40 % en eau chaude

31 Systématiser l'installation de procédés de production d'eau chaude solaire dans les constructions ou les rénovations lourdes du patrimoine municipal de Besançon. 2008 Couverture de 40 % des besoins en eau chaude
Pose de 750 m² de capteurs

32 Renouveler les moyens de production énergétique (chauffage et eau chaude sanitaire) du patrimoine municipal. 2008 Rajeunissement du parc à 17 ans au lieu de 25

33 Optimiser l'éclairage du bâtiment central de la Ville de Besançon par une gestion automatique à l'aide de détecteurs. 2006 50 000 kWh d'électricité
5 000 euros économisés

Mettre en place le système Display (affichage des étiquettes énergétiques des bâtiments).

34 - sur les bâtiments publics de la Ville de Besançon. 2007 50 sites avec étiquette énergétique

- sur les bâtiments publics de communes du Grand Besançon. 2007 Au moins 5 sites avec affiche « Display »

35 Mesurer les déperditions énergétiques (par thermographie) dans les bâtiments neufs ou les rénovations lourdes du patrimoine de Besançon. 2008 10 signatures énergétiques

36 Réaliser un diagnostic énergétique territorial à l'échelle de l'agglomération
Accompagner les communes qui souhaitent réaliser des actions correctrices sur leur propre patrimoine. 2007 Réalisation d'un état des lieux
Analyse prospective de la situation à l'horizon 30 ans

37 Intégrer systématiquement la Haute Qualité Environnementale (HQE) dans la construction et la réhabilitation des bâtiments réalisés par la Ville de Besançon (3 cibles retenues au minimum : énergie, choix des matériaux et maintenance). 2008 100 % des chantiers intégrant les 3 cibles HQE retenues

38 Utiliser les approches Haute Qualité Environnementale (HQE) et "basse énergie" dans les constructions publiques où intervient la Communauté d'agglomération du Grand Besançon en s'appuyant sur le réseau local de diffusion de la HQE (Ascomade). 2008 Lancement d'au moins une démarche HQE certifiable ou, à défaut, d'une réalisation de type "effinergie" à 50 kWh/m²/an (Conservatoire National de Région)

39 Favoriser le développement de projets de microcentrales en valorisation du Doubs. Soutien technique au projet de microcentrale située à La Malate

L'urbanisme

40 Engager la démarche de certification European Energy Award (EEA).

	- pour la Ville de Besançon	2007	Certification EEA
	- pour la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.	2010	Certification EEA
41	Favoriser la création d'un Observatoire de l'Energie à l'échelle de l'agglomération.	2008	Étude et expérimentation d'un dispositif pérenne d'échanges de données sur l'énergie dans le territoire
42	Installer un déshumidificateur à la piscine Mallarmé pour économiser l'énergie et améliorer le confort	2006	Économie annuelle de 2 000 MWh soit 40 000 euros
43	Développer l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) dans les projets ou opérations d'aménagement important à Besançon.	2008	Démarrage de la phase opérationnelle
44	Traduire l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les procédures de planification (PDU, SOCA, SCOT, PLH...)	d'ici à 2008	Enrichissement des documents d'urbanisme en matière d'objectifs qualitatifs et quantitatifs
	Optimiser et maîtriser l'éclairage public		
	- du quartier test de Battant	2006	Baisse de 40 % de la puissance installée avec une durée de vie supérieure et à performance identique
45	- des rues de Besançon en mettant en corrélation le niveau d'éclairage des rues et les besoins locaux et en réalisant une cartographie	2008	Baisse de 40 % de la puissance installée avec une durée de vie supérieure et à performance identique sur 82 km de rues éclairées
	- par extension de la télégestion.	2008	30 km d'éclairage public maîtrisé par la télégestion 1,5 % de baisse de consommation
46	Favoriser le remplacement des lampes à incandescence par des LED (faiblement consommatrices) lors des éclairages de Noël à Besançon.	2008	Stabilisation de la puissance installée : 350 KW
47	Remplacer les lampes de signalisation lumineuse sur la voirie à Besançon par des diodes à faible consommation (40 carrefours sur les 90 seront traités en 2005-2006).	2008	56 carrefours rééquipés

Objectif 2 : Préserver les ressources naturelles, valoriser les ressources locales

L'EAU

Économiser et maîtriser la ressource

- | | | | |
|----|---|------|--|
| 48 | Inciter les Bisontins à s'équiper de cuves pour récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage. | 2008 | 400 cuves installés |
| 49 | Favoriser l'installation de compteurs d'eau individuels dans les copropriétés à Besançon. | 2008 | 85 % des collectifs équipés de compteurs d'eau individuels |

Préserver la qualité et réduire les pollutions

- | | | | |
|----|---|------|---|
| 50 | Finaliser la mise en place des périmètres de protection des stations de captages d'eau potable alimentant Besançon. | 2008 | Mise en place et révision des servitudes |
| 51 | Garantir un service d'eau potable de qualité et obtenir la certification iso 14001. | 2008 | Certification et audit de suivi |
| 52 | Former le personnel de nettoyage des écoles de Besançon à l'utilisation des produits d'entretien (éviter le gaspillage et les pollutions, prévenir les accidents...) | 2006 | 100 % du personnel formé |
| 53 | Évoluer dans les pratiques municipales de désherbage à Besançon, pour lutter contre les pollutions chimiques (surfaces minérales des espaces verts et voiries...), en favorisant des pratiques alternatives aux produits chimiques (desherbeurs thermiques...) | 2008 | Achat de désherbeurs thermiques et autres matériels
80 % des surfaces minérales traitées par des méthodes alternatives |
| 54 | Optimiser le Plan de déneigement de Besançon en définissant avec précision l'épandage strictement nécessaire 15g/m ² , en vérifiant régulièrement les systèmes, en formant les agents pour l'application des mesures, en proscrivant l'utilisation des produits ayant un impact néfaste sur l'environnement, en utilisant de manière raisonnée le chlorure, en vue de réduire la pollution des sols et des nappes. | 2006 | Mise en application des nouvelles mesures |
| 55 | Mener des campagnes de sensibilisation :
- avec la grande distribution sur l'usage raisonné des lessives sans phosphate et les conséquences sur la qualité des eaux
- avec les jardineries sur les risques des pesticides et les moyens de limiter leur usage (ou de les substituer par d'autres produits). | 2008 | Augmentation de 20 % des publics achetant des lessives sans phosphate et réduisant l'emploi des pesticides |

Limiter le risque inondation

- | | | | |
|----|--|------|---|
| 56 | Limiter l'imperméabilisation des sols lors des opérations de réaménagements conséquents à Besançon (trottoirs, parkings, voirie, espaces verts, revégétalisation...) | 2008 | Augmentation du nombre de zones réaménagées où l'imperméabilisation a été limitée |
| 57 | Limiter l'imperméabilisation des sols lors des opérations de construction. | 2006 | Préconisation inscrite dans le règlement du PLU |
| 58 | Protéger les dolines de l'imperméabilisation. | 2006 | Préconisation inscrite dans le règlement du PLU |

- Participer à l'élaboration du Plan de Protection du Risque d'Inondation (PPRI) à l'échelle de l'agglomération et sensibiliser les collectivités locales aux mesures de planification et aux actions possibles pour tamponner des eaux de ruissellement : conservation des zones humides, aménagements de bassins de rétention...

LA BIODIVERSITE DES ESPACES NATURELS

Les espaces naturels, la forêt

- | | | | |
|----|---|------|---|
| 60 | Élaborer des plans de gestion durable des forêts de Besançon, pour favoriser la biodiversité et la diversité des paysages, et informer le public. | 2007 | 100 % de la surface forestière avec plans de gestion durable
100 % bois vendu certifié PEFC
Sensibilisation du public |
| 61 | Renforcer l'activité pédagogique de la Petite Ecole dans la Forêt de Chailluz, pour comprendre et respecter l'environnement, avec le renforcement de l'activité et des moyens de la structure, la construction ou l'extension du bâtiment existant, le recrutement d'un animateur supplémentaire. | 2008 | Développement de la capacité d'accueil |
| 62 | Définir une politique d'agglomération en matière de gestion d'espaces naturels fragiles ou menacés (marais de Saône, vallée du Doubs, vergers, pelouses...) | 2008 | Soutien au Syndicat mixte du marais de Saône, plan de gestion de la pelouse du Dafoy (Deluz) |
| 63 | Développer le réseau de sentiers pédestres et de VTT dans l'agglomération. | 2008 | Aménagement et gestion d'environ 900 km de sentiers, édition d'un topoguide |

L'environnement en ville

- | | | | |
|----|--|------|--|
| 64 | Concevoir et aménager le parc urbain de Planoise pour favoriser la biodiversité et la diversité des paysages, l'accès à la nature, la citoyenneté et améliorer l'image du quartier | 2008 | Aménagement du parc et étude de fréquentation |
| 65 | Mettre en place une opération « Une naissance, un arbre » au parc urbain de Planoise à Besançon, pour comprendre et respecter l'environnement. | 2008 | Evaluation et réalisation des plantations d'arbres et arbustes |
| 66 | Permettre le développement d'espaces verts d'agrément dans les quartiers urbanisés – emplacements réservés | 2006 | Préconisation inscrite dans le règlement du PLU |
| 67 | Mettre en place un réseau de cheminements et promenades urbaines à Besançon, inter-collines, inter-quartiers, inter-espaces, en utilisant les sentiers et cheminements urbains. | 2008 | Aménagement de 10 km de cheminement |
| 68 | Réaliser des parcours « nature en ville » à Besançon, pour préserver et valoriser la nature et la biodiversité, en développant des sentiers et espaces thématiques et/ou pédagogiques et en élaborant un itinéraire de sentiers de découverte et d'interprétation, tant dans le centre ancien que sur les collines et dans les forêts de Besançon. | 2008 | Réalisation de 50 km de linéaire thématique et/ou pédagogique |
| 69 | Réaliser un ouvrage sur les « balades nature » à Besançon. | 2008 | Elaboration et édition de l'ouvrage |

70	Elaborer une charte et une nouvelle signalétique pour le bon usage des espaces verts et des milieux naturels de Besançon visant leur appropriation collective et civique par les habitants et favorisant le respect de ces espaces.	2008	Elaboration de la charte 80 espaces signalisés
71	Développer les relations nature-culture par des actions de sensibilisation sur le patrimoine naturel et culturel (du type « Ville et Pays d'Art et d'Histoire » et programme « Nature et Culture »), plus particulièrement en lien avec la candidature de Besançon au Patrimoine mondial de l'Unesco.	2008	1 thème et 40 animations par an
72	Sensibiliser au patrimoine culturel, naturel, bâti, notamment dans le cadre des journées du patrimoine...	2008	Fidélisation du public autour d'une définition élargie du patrimoine (industriel, agricole...).
73	Diffuser la pratique des haies vives, pour favoriser la biodiversité et la diversité des paysages, sensibiliser les habitants à la réalisation de haies composées d'arbustes en mélange, en particulier à l'occasion des nouvelles constructions (Vallon du Jour, suite Tilleroyes...)	2008	Mise en place d'actions de sensibilisation
74	Poursuivre l'organisation d'un concours de fleurissement respectueux de l'environnement et permettant d'améliorer la qualité du cadre de vie.	2008	Augmentation du nombre de participants à l'opération (250 à 300 participants dont une dizaine d'écoles).

Les corridors écologiques

Aménager :

75	<ul style="list-style-type: none"> - un corridor écologique depuis le centre ancien via le vallon du jour et la ZAC des Planches jusqu'à la forêt de Chailluz - un corridor écologique depuis Rosemont jusqu'à Saint-Claude en passant par les terrains militaires - une couronne verte périphérique au-delà de la rocade nord-ouest vers les Torcols et Chailluz. 	2006	Préconisation inscrite dans le règlement du PLU
----	---	------	---

La gestion des espaces verts urbains

76	Étendre la gestion différenciée des espaces verts à Besançon pour préserver et valoriser la nature et la biodiversité et évoluer vers une gestion extensive des grands espaces (favoriser la diversité biologique, limiter les coûts), l'application d'une gestion appliquée aux milieux naturels, un fleurissement et des méthodes moins exigeantes en eau...	2008	65 ha en gestion différenciée
77	Intensifier, voire généraliser la protection biologique intégrée à Besançon pour réduire les pollutions chimiques, favoriser la biodiversité en formant les agents de Besançon et généralisant les méthodes aidant la faune auxiliaire (utilisation de compost, plantation d'arbustes variés...)	2008	100 % des surfaces (hors forêts) gérées en protection biologique intégrée
78	Lutter contre les plantes invasives comme la renouée du Japon sur les berges du Doubs à Besançon pour favoriser la biodiversité, lutter contre l'érosion, avoir une pratique exemplaire en formant les agents, élaborer une charte.	2008	Protection des surfaces traitées à partir de 2005 40 % surface traitée/surface contaminée

Agriculture péri-urbaine, produits locaux et biologiques

79	Pérenniser l'approvisionnement des cantines scolaires en pain bio local.	2005	100 % de pain bio
	Développer l'approvisionnement en produits locaux et/ou en produits biologiques dans la restauration collective, notamment dans le cadre du projet SAUGE :		
	- dans les cuisines centrales de la Ville de Besançon	2008	5 % des repas avec des produits bios (excepté le pain)
80	- dans les foyers logements pour personnes âgées du CCAS	2008	Augmentation de 20 % de la fréquentation du restaurant
	- dans les crèches et cantines de l'agglomération		
	- dans les foyers de jeunes travailleurs		
	- dans les marchés de restauration et de traiteurs de la Ville de Besançon et de la Communauté d'agglomération du grand Besançon.		
81	Prévoir un lieu spécifique à la réception, au nettoyage, à l'épluchage et à la coupe des légumes frais (légumerie) dans la future cuisine centrale.	2008	Réalisation
82	Sensibiliser à la consommation de produits et services agricoles locaux.	2008	Édition d'un document de sensibilisation
83	Créer ou restaurer des espaces conservatoires et pédagogiques (verger, vigne...) à Besançon, pour contribuer à la reconquête des collines et à la diversité des paysages, préserver et valoriser la nature et la biodiversité, avec les associations de quartier, des jardins familiaux, des croqueurs de pommes...	2008	Augmentation des surfaces créés ou restaurés selon opportunité
84	Favoriser la réinstallation de vergers et de vignes sur le territoire de Besançon : emplacements réservés et mise à disposition de terrains appartenant à la Ville.	2006	Préconisation inscrite dans le règlement du PLU
85	Favoriser le développement d'activités agricoles sur l'agglomération en permettant l'installation d'activités sur des terrains actuellement non exploités, en créant des outils de pérennisation du foncier agricole.	2008	Installation d'activités agricoles à Chalezeule, Deluz et Montfaucon
86	Développer des parcelles de jardins familiaux en pied d'immeuble et dans les communes.	2008	Réalisation de jardins familiaux dans au moins une commune de la périphérie
87	Prévoir des sites pour les jardins familiaux en compensation de l'urbanisation des Vaîtes.	2006	Préconisation inscrite dans le règlement du PLU
88	Assurer le transfert sur un autre espace des horticulteurs ou maraîchers qui ne trouveraient pas place dans le projet d'aménagement des Vaîtes.	2006	Préconisation inscrite dans le règlement du PLU
89	Diffuser et fédérer autour des bonnes pratiques de jardinage à Besançon (jardins familiaux, société d'horticulture...) pour lutter contre les pollutions chimiques en diffusant auprès de la population les bonnes pratiques de la gestion différenciée, de la lutte biologique intégrée (limitation des engrais et des pesticides) et de la lutte contre les plantes invasives.	2008	30 actions de sensibilisation
Le développement d'une offre de produits locaux			
90	Favoriser le développement de la vente des produits locaux au sein du Marché des Beaux Arts.	2008	Augmentation de 20 % des commerçants présentant des produits locaux

91	Créer un marché bio, régulier, au centre-ville de Besançon.	2008	Développement d'un marché bio régulier
92	Ouvrir le marché de Noël aux produits locaux.	2008	Augmentation de 20 % des exposants présentant des produits locaux
93	Développer la foire annuelle des produits bio (Printemps Bio) et valoriser les actions de la Ville.	2008	40 exposants et évaluation de la fréquentation et de la satisfaction
94	Développer les circuits courts (du producteur au consommateur) notamment de l'offre commerciale de centre-ville.	2006	Etat des lieux des circuits courts
95	Développer la capacité d'hébergement touristique dans l'agglomération en favorisant le tourisme vert.	2008	Réalisation d'une étude sur l'hébergement de plein air

LA GESTION ET LA REDUCTION DES DECHETS

La réduction des déchets

96	Mettre en place à Besançon une récupération des appareils électroniques (ordinateurs) en fin de vie dans le cadre d'une activité d'insertion et de recyclerie (CHAT).	2008	1 200 ordinateurs recyclés/an
97	Gérer les déchets à l'échelle du Grand Besançon en préservant les ressources naturelles : - optimisation des collectes sélectives - incitation au compostage individuel en lien avec le SYBERT.		Augmentation de la part des recyclables Amélioration de l'efficacité du geste de tri
98	Structurer l'organisation de la filière « déchets » pour limiter les impacts sur l'environnement et la santé en répondant aux objectifs européens.	2010	Réduction de la quantité des déchets à traiter
99	Maîtriser et assurer la transparence des coûts en matière de gestion des déchets : - observatoire de la gestion des déchets du Grand Besançon - redevance incitative à Besançon.		Maîtrise des coûts de gestion Maîtrise de la production de déchets

La gestion des déchets municipaux

100	Développer la récupération du papier de bureau dans l'ensemble des services municipaux.	2008	47 tonnes
101	Mettre en place une procédure de tri-recyclage des archives municipales de Besançon.	2006	5,6 tonnes d'archives recyclées
102	Réduire l'emploi et systématiser la collecte, le tri et le recyclage des produits sensibles voir dangereux des services municipaux.	2008	Mise en place du dispositif

La propreté urbaine et collecte

103	Équiper les logements de l'office municipal des HLM, de locaux de collecte sélective des déchets. Sensibiliser systématiquement les nouveaux locataires. Surveiller la non pollution des bacs jaunes. Former le personnel.	2008	70 % des locaux équipés pour la collecte sélective
-----	---	------	--

104	Étendre à Besançon l'installation des distributeurs de sacs pour le ramassage des déjections canines et utiliser des sachets de récupération biodégradables.	2007	118 distributeurs dans 11 quartiers
-----	--	------	-------------------------------------

La formation-sensibilisation

105	<p>Informer et sensibiliser le public à l'échelle du Grand Besançon pour une gestion responsable des déchets (recyclage et prévention) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet pédagogique dans les écoles (équipements de bacs de tri dans les salles de classes) - sensibilisation des CM1 et des CM2 - sensibilisation des habitants - formation des conseillers du tri sur le compostage en lien avec le SYBERT 	2007-2008	<p>Sensibilisation des 15 300 élèves (650 classes)</p> <p>Diffusion de documents d'information auprès des 176 000 habitants</p>
-----	---	-----------	---

106	Former les agents d'entretien et les assistantes des écoles maternelles de Besançon au dispositif de tri des déchets.	2008	100 % du personnel formé
-----	---	------	--------------------------

LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

L'économie et la valorisation des matériaux de construction

Systématiser la déconstruction sélective et assurer le suivi et la valorisation des matériaux collectés :

107	<ul style="list-style-type: none"> - dans les démolitions de bâtiment ou d'ouvrage communal à Besançon - dans les démolitions de bâtiment de l'Office municipal HLM dans le cadre des opérations de renouvellement urbain 	2008	80 % des chantiers de démolition
		2007	100 % des chantiers de démolition

108	Impulser la création d'un groupe de travail (DRIRE, ADEME, DDE, Conseil Général, Agglomération du Grand Besançon, Fédération Régionale du BTP) en vue de faire évoluer l'usage des granulats dans les chantiers de travaux publics de Besançon pour limiter les extractions, augmenter les réemplois et faire évoluer les cahiers des charges.	2008	Introduction d'exigences de réemploi de matériaux dans la commande publique
-----	--	------	---

109	Utiliser des matériaux non toxiques, sans solvant pour la signalisation horizontale sur voirie à Besançon.	2007	Introduction de produits NF Environnement
-----	--	------	---

Le bois

110	Faire approuver par une délibération en conseil municipal, une charte interdisant l'emploi de bois tropical non certifié dans le mobilier, les réhabilitations et les constructions en bois.	2006	Délibération approuvant la charte
-----	--	------	-----------------------------------

L'ESPACE (SOL ET FONCIER)

Limiter l'étalement urbain

111	Limiter la consommation d'espace à Besançon en organisant la densité et la reconstruction de la ville sur elle-même. Favoriser l'habitat intermédiaire, la maison mitoyenne.	2006	Préconisation inscrite dans le règlement du PLU
-----	--	------	---

Préserver les paysages

112 Lutter contre l'affichage publicitaire illégal et préserver la qualité paysagère des entrées de ville.

2008

Création d'une Zone de Publicité Restreinte « test » au delà de Beançon

113 Appuyer les communes de l'agglomération pour la préservation d'une architecture et des paysages de qualité, des espaces agricoles et naturels dans leur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Édition de documents de sensibilisation

Création d'une Commission départementale sur les grands lotissements

Développement économique et dépollution

114 Réaliser des Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU) exemplaires dans les Zones d'Activités d'intérêt communautaire

2008

Réalisation d'au moins une AEU

115 Poursuivre la résorption des friches industrielles d'intérêt communautaire.

2008

Poursuite du traitement des friches industrielles de Deluz et Montferrand-le-Château

Objectif 3 : agir solidairement

RENFORCER LA SOLIDARITE

Avec les habitants

116	Inscrire le quartier de Planoise dans une démarche de développement en utilisant le dispositif ZFU. Mettre en relation et associer les entrepreneurs de la ZFU. Créer une bourse de l'emploi, une charte pour l'égalité des chances contre les discriminations à l'emploi, des négociations avec les bailleurs pour implanter des services de proximité.	2008	Augmentation du nombre d'entreprises et de suivi de porteurs de projets
117	Étendre les dispositifs d'accessibilité des équipements et des bâtiments publics et privés aux personnes à mobilité réduite dans le Grand Besançon.	2008	Recensement des logements sociaux accessibles aux personnes à mobilité réduite dans l'agglomération
118	Créer des espaces verts publics de proximité intergénérationnels à Besançon pour mettre en place un tissu équilibré d'espaces d'agrément et de convivialité dans les quartiers : espaces paysagers, de détente et de loisirs, jeux pour les enfants, activités pour les adolescents, terrain de pétanque.	2008	Aménagements de 25 espaces
119	Faciliter l'accès à l'emploi dans les quartiers inscrits dans le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).	2007	Signature du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)
120	Développer l'insertion par l'activité économique dans le domaine de l'environnement à l'échelle du Grand Besançon.	2008	Augmentation du nombre de chantiers d'insertion Intégration de la clause sociale dans les marchés publics
121	Étudier la création d'une coopérative d'activités et d'emploi.	2006	Réalisation de l'étude
122	Déterminer un Plan d'actions prioritaires de lutte contre le bruit en établissant une cartographie du bruit routier : - sur la commune de Besançon	2007	Cartographie et plan d'actions prioritaires
	- sur les communes concernées du Grand Besançon.	2009	Cartographie et plan d'actions à une échelle pertinente en application de la réglementation européenne et nationale
123	Contribuer à réduire les nuisances sonores liées à l'A36 dans le secteur de Champvans les moulins, Champagney...	2008	Réalisation d'une étude sur les nuisances sonores concernant les habitations postérieures à l'A36 et de travaux d'isolation phonique
124	Participer à l'élaboration du Plan régional de la qualité de l'air.	2008	Amélioration de la prise en compte de la problématique "qualité de l'air" à l'échelle du Grand Besançon par les communes et les habitants
125	Améliorer le bien être et l'estime de soi pour les personnes en difficulté.	2008	Augmentation du nombre d'inscriptions aux ateliers et du taux de participation
Avec les pays du sud et de l'est			
126	Renforcer le programme de coopération de Besançon avec le département de Douroula au Burkina Faso par la mise en place de programmes de formation :		

	- des villageois à la création d'activités, génératrices de revenus, liées à l'agrobiologie, l'agro-transformation et l'artisanat	2007	270 personnes formées
	- des élus et fonctionnaires au processus de décentralisation.	2008	Formation d'élus et de fonctionnaires
	Promouvoir la Paix et le rapprochement entre les peuples du Proche-Orient :		
	- en favorisant l'accès à l'eau potable des habitants, la jeunesse et les groupements féminins du camp palestinien d'Aqabat Jaber.	2008	Population desservie en eau potable
127	- en réalisant des échanges culturels ou techniques avec Hadera en Israël		
	- en appuyant l'association de solidarité Hand in Hand qui œuvre à la mise en place en Israël d'un réseau d'écoles aux classes bilingues (enfants juifs et enfants palestiniens).		Aide financière aux actions de développement et de solidarité de l'association
	Favoriser, dans le cadre du jumelage Besançon-Bistrita en Roumanie, une coopération "participative" impliquant les associations et les institutions des deux villes.	2006	Évaluation externe
128		2007	Réalisation d'un diagnostic territorial et élaboration d'un projet pluriannuel de développement durable
129	Coordonner à la "Semaine de la solidarité internationale".	2008	Augmentation de la fréquentation
130	Réutiliser le mobilier des écoles de Besançon en cours de remplacement pour équiper les écoles de village touchées par les catastrophes naturelles (en Indonésie et au Sri Lanka).	2007	Evaluation de l'action

FAIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT

Les achats éco-responsables

131	Mettre en place un groupe de travail "achats" chargé de définir les indicatrices et leurs progressions.	2007	Élaboration des indicateurs
	Engager une politique d'achats éco-responsables au sein de la Ville :		
132	- papier recyclé NF Environnement dans les services municipaux et les écoles	2008	15 Tonnes soit 33 % des achats de papier
	- écrans informatiques Energie Star	2008	100 % des écrans informatiques
	- imprimantes recto verso	2008	50 % des imprimantes
133	Intégrer les clauses sociales et environnementales dans un grand nombre de marchés publics de la Ville et du Grand Besançon.	2008	Création d'un groupe de travail "qualité" en matière d'achats et de marchés publics Rédactions de clauses environnementales en sus des clauses sociales par type de marchés
134	Acheter de manière préférentielle des produits locaux et issus du commerce équitable dans les réceptions. Généraliser les achats éthiques.	2008	75 % du budget alimentaire

MOBILISER LES HABITANTS

Formation, information, éducation et culture

Sensibiliser et promouvoir le développement durable :

	- conception et diffusion de fiches techniques, création d'outils pédagogiques	2008	Élaboration de documents pédagogiques pour les élèves du primaire et le grand public
135	- animation dans les écoles, les Conseils de quartier, les centres de loisirs	2008	45 animations
	- création d'une exposition itinérante sur le développement durable	2008	Organisation d'expositions
	- étudier la faisabilité d'un salon international du développement durable.	2007	
136	Former le personnel municipal et para-municipal au développement durable (formation action liée à l'engagement de projets concrets, information...)	2008	50 % du personnel formé
137	Créer un réseau au sein des services municipaux de Besançon de "référents Agenda 21" dans chaque service	2008	Organisation de journées de mobilisation
138	Mobiliser les Conseils de quartier, le Conseil des Sages, le Conseil Bisontin des Jeunes sur le suivi de l'Agenda 21	2008	Augmentation du nombre de participants aux réunions
139	Engager un "Agenda 21 scolaire" dans les écoles élémentaires volontaires de la Ville de Besançon	2008	5 écoles dans le réseau Eco-école
	Multiplier les événements culturels des musées de la Citadelle autour du développement durable :		
	- Musée Comtois et Muséum : exposition sur l'évolution des modes de vie dans la région au cours des 2 derniers siècles. (travail, alimentation, habitation)		
	- Climatorium : renouvellement de l'exposition permanente sur les changements climatiques		
140	- Petite ferme : relance de l'animation en incluant la présence des panneaux solaires et des éoliennes	2008	Constitution d'un pôle de référence pour la préservation de l'environnement
	- Aquarium : conservation de l'Apron du Rhône, et l'écrevisse à pied rouge		
	- Jardin Zoologique : toutes les espèces en conservation, et dans la signalétique mettre l'accent sur l'impact de l'homme et de ses activités sur la disparition des espèces présentes au Muséum.		
141	Mobiliser les acteurs du commerce autour des achats éco-citoyens.	2008	Mobilisation des commerçants
142	Sensibiliser les habitants aux nouvelles technologies de l'information et à l'utilisation des logiciels libres au sein des deux cyber-bases de la Ville de Besançon.	2008	75 ateliers de 2 h sur les 4 sites
143	Soutenir les associations d'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté	2008	Soutien aux opérations de niveau national : "journées de la migration", salon "Alimenterre"...

Faire vivre la démocratie participative

144	Former les acteurs des instances participatives (Conseils de quartier, Conseil des sages, Conseil bisontin des jeunes).	2008	Augmentation du nombre de participants aux formations par instance et par commune
145	Améliorer les délais de réponses des fiches de liaison avec les Conseils de quartier par la mise en place d'une gestion informatisée.	2008	60 % d'indice de satisfaction
146	Doter les Co-Présidences des Conseils de quartier de moyens de fonctionnement.	2006	Mise en place d'une dotation et évaluation
147	Impliquer les Conseils de quartier dans le suivi du Plan Local d'Urbanisme (PLU).	2007	Participation aux réunions de suivi du PLU
148	Développer le Conseil Bisontin des Jeunes.	2006	Réalisation d'un bilan Définition de perspectives
149	Assurer l'information des Bisontins sur l'activité des instances participatives par la création d'une lettre de participation.	2008	Création de la lettre de participation